L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau : 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second-Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE.

Du 15 août 1910.

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N.-O., Lse.

Fahrenheit Centigrade

7 h. du matin..	84	26
Midi.....	90	29
3 P. M.....	90	29
6 P. M.....	88	28

L'EDITION DE L'ABEILLE DU 1er Septembre

Nous publierons, comme nous en avons l'habitude, le premier septembre prochain, une édition spéciale qui renfermera des matières de haute actualité en très grande abondance ; édition qui, en vertu de son attachant intérêt, sera très répandue dans toutes les campagnes de la Louisiane et dans les Etats voisins.

L'ABEILLE, fondée le 1er septembre 1827, entrera donc le 1er du mois prochain dans la quatre-vingt-quatrième année de son existence, et, à cette occasion, publiera un choix d'articles traitant les sujets les plus divers qu'elle puisera dans ses liasses, articles qui lui paraîtront devoir le plus vivement intéresser les générations nouvelles.

Cette édition offrira aux négociants, on en conviendra, une occasion exceptionnelle de donner de la publicité à leurs affaires : aussi, les annonces et les commandes de journaux nous arrivent-elles déjà fort nombreuses tous les jours.

Nous invitons ceux qui désirent des exemplaires de cette édition, dans leur intérêt comme dans le nôtre, à ne pas attendre jusqu'à la onzième heure pour nous livrer leurs commandes.

NOUVEAUX CUIRASSÉS POUR LA FRANCE.

La commission du budget en France paraît disposée à s'associer complètement aux vues du gouvernement pour le grand effort de constructions navales, dont la nécessité s'impose afin de maintenir la puissance maritime de la France et demeurer fidèle à son glorieux passé sur les océans.

L'amiral Boué de Lapeyrère, qui a donné tant de preuves de son activité et de sa capacité, depuis qu'il est ministre, a trouvé, dans la commission, le concours dû à ses connaissances techniques. A sa demande, la commission accepta l'introduction, dans la loi de finances de 1911, des crédits pour la mise en chantier immédiate de deux nouveaux cuirassés, au cas où le Parlement n'aurait pas eu le temps de s'occuper du programme naval complet.

Déjà, une économie de 10 0,0 a pu être réalisée pour les deux cuirassés actuellement en cours de construction, par suite de leur commande simultanée. Il est permis d'espérer une économie plus grande encore, en se mettant, à bref délai, en construire deux autres.

A part la question d'argent, une considération d'une haute valeur se présente à l'esprit. On a souvent reproché à la flotte de compter des navires de types trop différents, de telle sorte que l'on a pu dire que la France avait des escadres d'échantillons.

Or, l'homogénéité d'une force navale est un grand élément de victoire. Une armée navale est obligée de régler ses mouvements sur son vaisseau, ayant le moins de vitesse, car elle ne peut pas le laisser en arrière, à la merci de l'ennemi.

Pour une raison analogue, un amiral, en prescrivant une évolution doit se baser sur le navire ayant le plus besoin de place pour faire un mouvement giratoire— autrement dit, c'est le bâtiment le moins bon qui dicte les conditions du combat.

La poursuite de l'homogénéité est une idée juste et la commission du budget a raison de donner satisfaction aux propositions du ministre.

Comment s'écrit l'histoire

Ceux qui savent, liront avec le sourire aux lèvres les quelques lignes qu'a publiées récemment un journal parisien ; et peut-être lui serait-il désagréable d'apprendre qu'un fumiste s'est joué de sa crédulité :

Le bridge vient de passer un vilain quart d'heure, si l'on peut dire, au Parlement de la Louisiane. Un austère député n'a-t-il pas eu l'audace de déposer un projet de loi " pour la suppression absolue du bridge, jeu immoral, distraction pernicieuse et source de péché ".

Dans son exposé, le moralisateur déclare qu'il dépose ce " bill " dans l'intérêt des enfants qui ont rarement l'occasion de connaître leurs " bridgeuses de mères ", et dans l'intérêt des maris qui ont rarement l'occasion d'échanger deux paroles avec leurs " bridgeuses de femmes " ! !

Faut-il que le Parlement de la Louisiane ait du temps à perdre !

Douloureux anniversaire.

Le 4 août, on a célébré le douloureux anniversaire de la première grande affaire de 1870, le combat de Wissembourg, au cours duquel, comme l'on sait, l'infortuné général Albert Douay trouva une mort glorieuse. Par une coïncidence curieuse, un vaillant Alsacien, M. Auguste Spinner, le promoteur du monument de Wissembourg, vient de retrouver chez un habitant de cette ville le carnet de notes de Douay, dépêché le moment où il prit le commandement de sa division, le 25 juillet, jusqu'au jour de sa mort.

C'est un vieux registre, jauni par les ans ; sur la première page, ces mots : " Armée du Rhin, 1er corps, division Douay, correspondance ". Puis viennent, par ordre de date, d'une écriture hachée, nerveuse, les ordres et dépêches envoyés par le général.

Dans ces précieux documents, que publie le " Nouvelliste d'Alsace-Lorraine," le vaillant journal de l'abbé Wetterlé, on voit poindre et croître de jour en jour les angoisses du général, qu'un secret instinct avertissait des immenses dangers dont son héroïque division, dont toute l'armée, dont la France entière étaient menacées. En lisant ces lignes, d'une si prophétique tristesse, on comprend pourquoi le général Douay, le 4 août, a vou lu la mort.

Kipling et l'aviation

Dans un article du " Car," M. Rudyard Kipling se demande s'il ne serait pas possible de rendre moins dangereuses les chutes d'aéroplane et il propose divers moyens, dont il n'indique que le principe, laissant aux spécialistes le soin d'en régler l'application. Il part de cette idée qu'une protection très faible de la tête et des épaules suffirait le plus souvent à sauver la vie de l'aviateur, sinon à le préserver de toute blessure. A cet effet, il préconise un casque de caoutchouc pneumatique qui, posé sur le haut de la tête, remplirait l'office du bourrelet dont on coiffe les enfants, et des tampons de caoutchouc également pneumatiques dont on envelopperait les clavicules de l'aviateur. " L'essentiel, dit-il, est de protéger la nuque contre un choc en arrière ou une torsion en avant. La hauteur du coussinet fixé autour des épaules empêcherait la torsion latérale de la nuque et le caoutchouc, dont l'épaisseur serait modérée, retiendrait les copeaux de bois dont la pénétration est toujours dangereuse. Mais, comme il faut surtout prévenir la rupture de la colonne vertébrale, on devrait placer sous le menton un bandage de caoutchouc assez épais pour empêcher la nuque de venir se plier trop fortement sur la poitrine ". M. Rudyard Kipling ajoute qu'il n'attend pas grand chose des bottes de picador pour la protection des jambes ; mais il lui semble que, si la tête, les épaules, la nuque et la colonne vertébrale, c'est-à-dire les organes vraiment vitaux étaient protégés d'une façon réellement efficace, de sorte qu'on n'eût guère à redouter que des fractures des quatre membres, alors la sécurité des aviateurs serait considérablement augmentée, et le sport de l'aviation aurait fait un pas de géant.

Une cause célèbre

La mort de sir Douglas Tichborne, qui vient de s'éteindre en Angleterre, rappelle l'une des causes les plus célèbres du siècle dernier et qui tint en haleine, plusieurs années durant, le public britannique.

M. Tichborne appartenait à une des plus vieilles maisons d'Angleterre. A la suite de circonstances romanesques, il s'était vu disputer son nom et son patrimoine par un aventurier nommé Arthur Orton.

Le procès dura huit ans. Il occupa 291 audiences ; 262 témoins y comparurent; l'avocat de l'aventurier parla pendant 53 jours; le lord chief justice en mit 28 à résumer les débats.

Enfin, le compte rendu du procès occupa 1,500 colonnes du " Times " et les frais de justice dépassèrent quatre millions de francs. Convaincu d'imposture, Orton fut condamné en 1874 à quatorze ans de servitude pénale.

Le procès Tichborne ne détient pas le record de la longueur. On en cite plusieurs qui durèrent cinquante années. Mais il est un de ceux qui eurent le plus grand retentissement. En France, on se plaint volontiers de la lenteur processive des tribunaux. Il suffit de jeter un coup d'œil sur ses deux voisines, l'Angleterre et l'Italie, par exemple, pour voir que, sous ce rapport, elle n'a rien à leur envier. Ne se rappelle-t on pas le procès Palizzolo, qui dura trois années ; le procès de la comtesse Bonmartini, qui eut la même durée, et enfin, plus récemment, le fameux procès de la Tsarnowska, dont les débats ne se terminèrent qu'au bout de huit ou dix mois !....

Revue des Deux Mondes.

15, rue de l'Université, Paris.

—SOMMAIRE DE LA—

Livraison du 1er août 1910.

I—Jeanne d'Arc. — VI. La Condamnation.—Le Jugement des Juges.—Le Jugement de l'Histoire, par M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française.

II—L'Epreuve du Feu, troisième partie, par M. Jacques Morian.

III—Les Forces Chinoises en 1910, par M. le général de Négrier.

IV—L'Inspiratrice de la Symphonie en Blanc Majeur.—Marie de Nesselrode, Comtesse Kalergis-Mouchanoff, par M. Ernest Seillière.

V—En Gascogne.—L'Abandon de la Terre, par le docteur Emmanuel Labat.

VI—Bismarck et la Papauté.—La Guerre (1870-1873).—IV. Les Débats Scolaires.— L'Incident Hohenlohe. La Loi contre les Jésuites, par M. Georges Goyau.

VII- Chronique de la Quinzaine, Histoire Politique, par M. Francis Charmes, de l'Académie française.

VIII—Bulletin Bibliographique.

Session extraordinaire de l'Assemblée Générale.

MESSAGE DU GOUVERNEUR SANDERS.

Baton Rouge, 15 août.

Les deux chambres de l'Assemblée Législative de l'Etat, convoquée en session extraordinaire par le gouverneur Sanders, se sont réunies aujourd'hui, à midi, à Baton Rouge.

Immédiatement après l'ouverture de la séance le gouverneur leur a transmis le message suivant :

Aux Honorables membres du Sénat et de la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane :

Messieurs—En vertu de l'article de la Constitution qui confère au chef exécutif l'autorité, dans des circonstances extraordinaires, de convoquer l'Assemblée Générale et conformément aux résolutions adoptées par la Compagnie de l'Exposition Universelle du Panama, et appuyées par la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléan, la Chambre de Commerce de la Nouvelle-Orléans, l'Union Progressiste et diverses autres organisations commerciales de cette ville, me priant de convoquer cette assemblée afin qu'un amendement constitutionnel puisse être soumis au peuple de l'Etat pour le prélèvement d'un impôt additionnel à la Nouvelle-Orléans afin de parfaire la somme de $7,500,000 nécessaire comme fonds capital de l'Exposition, j'ai jugé propre et expéditif de convoquer cette session extraordinaire de l'Assemblée générale.

Si l'amendement proposé est adopté le comité exécutif de la compagnie de l'Exposition croit que la Nouvelle-Orléans pourra obtenir l'exposition.

C'est une question d'importance vitale non seulement pour la population de la Nouvelle-Orléans, mais pour celle de tout l'Etat, et je vous recommande vivement d'adopter cet amendement qui sera soumis au vote populaire aux prochaines élections générales.

A la requête d'une délégation représentant les citoyens de la ville de Shreveport j'ai jugé bon de comprendre comme un des projets qui seront considérés à cette session une proposition d'amender l'article 270 de la constitution, afin d'autoriser les municipalités, les wards et les paroisses à voter des taxes spéciales pour venir en aide aux entreprises industrielles et telles lois qui seront nécessaires dans ce but.

Les subdivisions politiques, d'après notre constitution, ont le droit de voter des taxes pour les améliorations publiques et pour le bénéfice des chemins de fer. Si une communauté désire s'imposer pour encourager des entreprises industrielles je ne vois aucune raison pour ne pas lui accorder le privilège et le droit de voter sur ce sujet.

Je vous recommande en conséquence de donner toute l'attention possible à cette question.

" La question des frais de cette session extraordinaire devra aussi être réglée. La Compagnie de l'Exposition a très généreusement offert de se charger des dépenses, mais l'acceptation d'une telle offre, selon mon opinion, ne serait pas conforme à la dignité d'un Etat souverain. Je vous recommande, en conséquence, de prendre des mesures pour que les dépenses de cette session extraordinaire soient défrayées par l'Etat.

Conformément à l'article 57 de la Constitution les bills d'appropriation doivent être remis au gouverneur cinq jours au moins avant l'ajournement.

Je recommanderai donc, au lieu de voter des crédits pour une session de dix jours, qu'une somme suffisante pour couvrir six jours de séance soit empruntée aux agents fiscaux de l'Etat et que l'Assemblée s'ajourne sine die le sixième jour.

Conformément à la Constitution, une liste des nominations faites depuis la dernière session sera soumise au Sénat.

Respectueusement,

" J. Y. SANDERS,
Gouverneur."

Est-ce la lèpre ?

Le Dr Sidney Porter, inspecteur du Bureau de Santé de l'Etat, est parti hier soir pour Lafayette où il fera une enquête sur un cas suspect de maladie qui a éclaté parmi les membres d'une famille de cette localité.

Cette maladie présente toutes les apparences de la lèpre et les médecins de Lafayette avant de se prononcer définitivement ont résolu de faire appel au Bureau de Santé.

Ils auront une consultation avec le Dr Porter à l'issue de laquelle des mesures seront probablement prises pour mettre les malades en quarantaine.

NOYE.

Gus. Bonafon, âgé de 25 ans, demeurant rue Bourbon, entre Dumaine et St-Philippe, s'est accidentellement noyé hier soir un peu avant sept heures.

Il se promenait au bord du Vieux Bassin lorsqu'arrivé à l'intersection de la rue St. Claude il est tombé à l'eau et s'est noyé. Son corps repêché quelques instants plus tard a été remis à la famille.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

James Smith à Josephine Dennis; Frank W. Julian à Augusta Namour ; James Eddington à Célestine James ; John L. Moore à Julie Roumel ; Thos. A. Carter à Mae Sheffield.

NAISSANCES.

Mmes Henry C. Castellanos, une fille ; John D. O'Reilly, une fille ; A. Dubreuil, une fille ; Ernest Bruchez, un garçon ; Hy Geruhauser, un garçon ; Christophe P. Hudes, un garçon ; Wm C. Schmidt, un garçon ; W. B. Heines, une fille ; F. P. St-Philips Jr, un garçon.

DECES.

Jules J. Rielm, 15 ans, Mississipi ; Marie Claverie, 72 ans, 622 Dumaimaine ; Wm Weeks, 48 ans, 330 N. Bassin ; Harriet Jefferson, 99 ans, Lafon Home ; James Cartwright, 71 ans, asile des Petites Sœurs des Pauvres ; Ruby Remonenq, 12 ans, 2925 Ste Anne ; Adolphe Rasher, 37 ans, Hôpital de Charité; Isid. Chenette, 52 ans, 1821 N. Roman ; Maggie Williams 46 ans, 2132 Conti ; Enfant de Mme Pinkey Williams 1 heure, 3321, S. Robertson ; Walter Bush 9 ans, Nouveau Bassin ; Enfant de Mme Margaret Walthers 5 jours, Lee's Station ; Andrew Johnson 6 jours, 1830 Nouvelle-Orléans.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Demande d'émancipation : Elizabeth L. Kissgen.

Jacob Israel vs la ville de la Nouvelle-Orléans, injonction.

Dr Chas Bruning vs F. Banderet, réclamation de $288.

Frank, Taylor, Kendricks Co. vs Jules B. Martin, confession de jugement de $125.75.

Geo. E. Gall vs Louise May et Wm H. Price, procès exécutif de $1,000.

Mme Julius Wyler vs Vve M. Simon, action en dommages de $5,000.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions :

John Hamilton, fugitif en justice ; Rosie Miller, Léo Sallinger, attaque et blessure ; Percival Seely, violation de l'acte 287 de de 1910 et actes de violence ; Neville Jarreau, menaces.

Acquitté :

Jules Murphy, abandon du foyer conjugal.

Affaire abandonnée :

James Edrington, violation de l'acte 18 de 1908.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Vve Hy Lambert à Vve J. A. Brand, 2 terrains, Anbonciation, Laurel, Arabella et avenue Nashville, $1,000.

L'acquéreur au vendeur, même terrain, $2,300.

Suburban Bldg & Loan Assn., à Louis A. Girard, terrain, Burdette, Oak, Plum et Fern, $2,300.

John H. Kaack à Wm L. Brit-Brittingham, lot, Gravier, Télémaque, Genois, Tulane, $920.

Même à Arthur Bertrand, lot, même ilet, $850.

Lloyd Posey à John Doell, 1/2 ilet, Humanité, Pleasant, Monroe, Hancock, $150.

James T. Dwyer à Hibernia Hmtd Assn, terrain, St Charles, Prytanée, Thalie, Erato, $7,000.

L'acquéreur au vendeur, même terrain, $7,000.

Mme Christian Nelson à 3rd Dist. Bldg Assn, terrain, Ave Pelican, Alix, Verret, Bermuda, $2,9000.

Si vous hésitez encore à éprouver le Bitter — décidez-vous aujourd'hui. Rien de plus mauvais que de remettre. Des milliers reconnaissent sa supériorité pour les maladies de l'Estomac et des Intestins. Procurez-vous le

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

GUERISONS DE CUTICURA RADICALES

Le Père Guérit d'Abord d'une Eruption qui Brûlait et Démangeait Jour et Nuit, Puis le Bébé est Guéri de ce Mal Pénible.

Voisins Heureux d'Avoir Remède Certain pour Affections de la Peau.

" Je souffris pendant huit ans de ce que les médecins appelaient la démangeaison de sept ans." C'étaient de petits boutons rouges comme ceux qui se forment sur la figure mais ils brûlaient et démangeaient jour et nuit. Ces boutons partaient des chevilles des pieds, mais je les avais surtout aux jambes et aux bras. J'essayai un médecin après l'autre, mais leurs médicaments ne me faisaient pas de bien. A la fin cependant je tombai sur le bon traitement—qui était Cuticura. J'achetai un assortiment des Remèdes Cuticura—Savon, Onguent et Pilules Cuticura—et quelques applications donnèrent du soulagement. J'étais à peu près guéri après l'usage de la moitié de l'assortiment et quand j'eus employé deux assortiments complets de ces remèdes j'étais bien, et mieux encore, ma guérison a été radicale.

" Il y a environ quatre mois, notre bébé eut une éruption sur le corps et à la tête une plaie qui s'étendait. La peau se fendait derrière les oreilles et le pauvre enfant se grattait jusqu'au sang. Nous achetâmes alors un assortiment de Cuticura et avec quelques applications la brûlure et la démangeaison cessèrent, l'enfant se calma et put dormir. Nous n'eûmes à employer qu'un assortiment de Cuticura pour effectuer la guérison du bébé qui ne souffrit jamais plus de ce mal. Les voisins qui avaient vu l'état de l'enfant demandaient tous ce qui l'avait guéri et en l'apprenant de nous, ils étaient enchantés et heureux de connaître un remède certain pour ces affections de la peau. Edward E. Carter, 3123 Nord Rue 37me, Camden, N. J. 6 Mars, 1910."

Un seul assortiment du Savon et de l'Onguent Cuticura suffit souvent et représente le traitement le plus économique pour les affections de la peau et du cuir chevelu. En vente dans le monde entier. Potter Drug & Chem. Corp., Seuls Props., 135 Ave. Columbus, Boston, Mass.

Expédié gratis, dernier Livre Cuticura sur le Traitement des Affections de la Peau et du Cuir Chevelu.

Nouveaux affidavits contre M. Anderson.

L'assistant district attorney Upton a formulé hier à la seconde cour criminelle de cité trois nouveaux affidavits contre le cafetier Thomas Anderson : deux l'accusant de violation de la loi du dimanche et le troisième de violation de la loi Gay-Shattuck.

Ces affidavits sont identiques à celui qui avait été formulé le 26 juin dernier par le Rév. Lawrence et qui avait eu pour résultat l'acquittement de M. Anderson.

Les poursuites seront dirigées par le district attorney St-Clair Adams en personne.

Un bain qui finit mal.

Charles Bridges, un membre de l'orchestre Militaire Fischer, s'est noyé, hier matin, en voulant se baigner dans le fleuve.

Il s'était embarqué à 2 heures du matin, en compagnie de quelques amis, sur le ferry boat " Hettie."

Au moment où l'embarcation s'approchait du débarcadère de la rue Jackson il vint à l'idée de Bridges de se baigner. Il se dévêtit rapidement, ne gardant que ses pantalons, et après avoir annoncé à ses camarades qu'il les rejoindrait au débarcadère, sauta dans le fleuve. Il nagea pendant quelques secondes près du ferry, puis disparut. Toutes les tentatives faites pour retrouver le corps ont été inutiles.

Bridges était âgé de 22 ans, et habitait rue Première, No 420.

Autre Vol.

Pendant l'absence de Henry A. Kuper, dimanche dernier, un voleur est entré en sa demeure rue Ursulines 2908 et a fait main basse sur des bijoux d'une valeur de $217.

Occasion exceptionnelle.

On demande des personnes (Messieurs ou Dames) parlant français et anglais, d'excellente tenue, et de bonne éducation pour solliciter des abonnements, tant à la Nouvelle Orléans qu'en Louisiane et dans les Etats de Sud, pour une nouvelle revue franco-américaine de luxe éditée à Paris. Ne se présenter que muni des meilleures références, ROOM 2626 Audubon Building Nouvelle Orléans.

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No 66 Commencé le 27 Mai 1910

LA FILLE SAUVAGE

GRAND ROMAN INÉDIT

PAR

JULES MARY

TROISIÈME PARTIE

LA JOLIE FUGITIVE

V

LA QUESTION D'ARGENT.

Suite.

—Oui, certes, et quelles raisons ! fit la jeune fille avec son rire nerveux, puisqu'il a été jusqu'à prétendre que le vrai coupable..... tant cherché.....

—Eh bien ?

—Ce n'était autre que lui-même !....

Dans un geste singulier Jacqueline venait de se cacher la tête dans les mains.

Une crainte affreuse traversait sa pensée :

—Pourquoi Renaud Raigice en arrivait-il à s'accuser ?

Or, qui mieux que Jacqueline, savait qu'il n'était pas le meurtrier de Villedieu ?

Il ne pouvait donc prendre la responsabilité de l'acte criminel que par dévouement, que par sacrifice ?

Envers qui ?

La vérité lui était donc connue ?

Le hasard lui avait donc livré le secret du coffret qui ne contenait pas seulement les dix millions de bijoux de Robert Robertson, mais qui renfermait aussi les lettres qui pouvaient disculper Jacqueline en enlevant au meurtre de Villedieu tout ce que le monde lui eût trouvé d'inexplicable et d'odieux ?

—Mais qu'as-tu donc, Jacqueline ? répéta Gervoise.

—Rien, rien.... j'écoute avec émotion ce que nous conte notre fille.

Alors à l'esprit de la pauvre femme une obligation s'imposa.

Voir à tout prix Renaud Raigice.....

Essayer de surprendre, en lui ce que cachait ce dévouement.

Tant d'années après, quand elle se croyait pour toujours à l'abri des soupçons et d'une accusation, voilà que tout croulait autour d'elle ! voilà que se soulevait de sa tombe le mort — le mort infâme ! pour ruiner sa vie une fois de plus, et la vie de ceux qu'elle aimait — ainsi que deux fois il l'avait fait jadis ! !

Et si douce et si tendre Jacqueline se sentit reprise de toute sa haine contre cet homme cause de tout.

Et le problème, en elle, se posa plus redoutable encore.

Que lui était il possible de faire et comment empêcher la jeune fille, si énergique et si ardente, — soutenue par Gervoise — de poursuivre ses recherches ?

Liliane avait pris trop à cœur l'enquête à laquelle, depuis son arrivée à Paris, elle se consacrait, pour garder longtemps le détail si grave que Denis Gervoise venait de lui confier.

Elle se rendit, dès le lendemain, dans la matinée, boulevard Haussmann, chez Jodry Thuret et demanda à être amenée sur-le-champ auprès de l'avocat.

Un valet de chambre répondit :

—Monsieur est malade et ne reçoit personne.

—Il me recevra si vous lui portez mon nom.....

—J'ai l'ordre....

—Je sais que cet ordre ne peut être pour moi.....

Elle écrivit son nom sur un bloc-notes. Le valet de chambre disparut. Il revint quelques minutes après.

—Si mademoiselle veut me suivre.... monsieur est souffrant et au lit et s'excuse de recevoir mademoiselle de cette façon.....

Elle entra dans la chambre à coucher du vieillard.

En effet, Jodry Thuret était au lit. La veille, il était tombé dans un état de prostration extrême, le cerveau affaibli, les jambes comme fauchées, sans forces et sans plus de ressort.

Mais son tempérament vigoureux devait vivement reprendre le dessus.

En se voyant dans l'impossibilité de sortir, il avait mandé aussitôt l'agent Martin, sur l'intelligence et la discrétion duquel il savait pouvoir compter et lui avait donné en grand secret, ses instructions au sujet du rendez-vous que Jérémit exigeait d'Henriette.

—C'est bien, avait dit l'agent, après avoir examiné la lettre reconstituée.... Le rendez-vous ne peut tarder..... dès que je saurai quelque chose je vous ferai parvenir mon rapport....Ma mémoire est si bonne que je peux retenir aisément et mot pour mot une conversation, entre plusieurs personnes, cette conversation durât-elle une heure.....

Il n'eut aucun reproche à faire à Henriette pendant cette indisposition.

Elle le soigna et même elle voulait le veiller la nuit, en faisant monter un lit dans la chambre du vieillard.

Il s'y était opposé.

Elle était auprès de Jodry-Thuret lorsque Liliane fut introduite.

Au nom de Liliane, prononcé devant elle, Henriette avait éprouvé une vive émotion. du reste, aussitôt dissimulée.

Elle se rappelait son entretien avec Renaud Raigice.

Dans cet entretien, elle avait laissé voir au jeune homme combien elle l'aimait encore — d'un renouveau d'amour, fait de sa lâcheté d'autrefois—et cet aveu, devant lui, n'avait pas trouvé grâce, car il ne lui avait pas caché l'affection profonde et passionnée de Liliane et comment il avait répondu à cette affection.

Dans l'émotion d'Henriette, il y avait donc, tout à la fois de la curiosité et de la haine.... de la haine par une rivale, une rivale préférée....

Liliane ne put comprendre—la charmante fille,— le regard qu'elle reçut lorsqu'elle entra dans cette chambre tiède de malade. Elle avait vu jadis, très souvent, Henriette, alors jeune fille, dans les relations de Primerose et de Bois-Marée. Elle la reconnut tout de suite et lui tendit la main. Henriette ne pouvait que répondre à cette marque de politesse et de cordialité. Mais la main qui serra celle de Liliane était glacée, inerte, et Liliane éprouva, de cette étreinte, comme une sorte d'effroi et de répulsion.

En la retrouvant si belle, si séduisante, Henriette sentit sa haine instinctive augmenter encore.

Elle comprit que cette enfant était digne d'être aimée, et quelle rivale redoutable, en effet, elle trouvait devant elle !

Jodry-Thuret se souleva dans son lit !

—Mademoiselle, dit-il, vous me pardonnerez de vous recevoir ainsi. mais je puis quand même écouter, sans fatigue, ce que vous aurez à me dire.... Vous savez que je suis tout acquis à la cause que vous voulez défendre..

En l'écoutant, Henriette se rappelait ce que lui avait dit Renaud.

Renaud avait dit :

" Je vous pardonnerai.....j'oublierai !.... si votre influence sur votre mari peut le décider à empêcher Liliane de poursuivre son enquête...."

Quel intérêt avait-il à une pareille demande ? Et violente, elle avait répété à Renaud à plusieurs reprises cette menace: "Je vous le jure, Renaud, jamais Liliane ne sera votre femme.... Elle ne sera pas à vous.... aussi vrai que je vous aime.....aussi vrai que j'ai été coupable et lâche envers vous !"

Et comme il lui avait demandé quel moyen elle comptait employer pour arriver à son but, elle avait répondu : " Ceci est mon secret !"

Tout était à redouter de cette femme qui se sentait coupable, s'était vainement et trop tard repentie sans obtenir son pardon.

Jodry Thuret demanda à Liliane :

—Vous venez sans doute m'entretenir de Renaud ?

—Oui.

Le vieillard se tourna vers sa femme et allait lui dire de les laisser, lorsque celle-ci devança son désir, en souriant.

—Si vous avez besoin de moi, mon ami, veuillez me faire appeler, je ne m'éloignerai pas.

Il la remercia d'un geste, avec un vague sourire.

Alors, elle sortit.

Mais elle attendit dans la chambre voisine. Elle écouta tout d'abord si Liliane ne venait pas pousser la porte de communication et soulever la portière, afin de vérifier si vraiment elle était partie. Puis, le murmure des voix, de Liliane et du malade, lui ayant appris que l'entretien était commencé, elle se rapprocha de la porte, marchant sur la pointe des pieds, s'arrêtant toutes les fois que craquait une planche du parquet, et penchée, attentive, retenant sa respiration, elle écouta.

Liliane avait une voix nette et précise dont chaque mot arrivait, en toute clarté, jusqu'à la jeune